REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)

Appel à manifestation d'intérêt n° 01/CMI/2024 pour le recrutement d'un bureau d'etudes pour la réalisation de trois notices d'impact environnemental et social (NIES) pour l'électrification rurale de trois zones au sud-est de la Mauritanie

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer un projet d'appui à la Décentralisation et aux Villes Intermédiaire productives- MOUDOUN. Une partie de ce financement sera consacré à une mission de réalisation de trois (3) Notices d'Impact Environnemental et Social assorties de PGES, dans les zones couvertes par le financement de la Banque Mondiale.

II. OBJECTIF DE L'AMI

Par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la SOMELEC, société nationale à capitaux publics, sise Avenue Boubacar Ben Amer à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, invite les consultants (firmes) ou groupements de consultants ayant une réputation internationale et possédant l'expérience requise à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les Termes de références en annexe.

III. DUREE ESTMEE DE LA MISSION

La durée totale pour l'accomplissement de cette mission est estimée **Trois (03) mois**, à compter de la date de transmission par le Client de l'ordre de service de notification du démarrage de la mission.

IV. METHODE DE SELECTION

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur les qualifications du Consultant » **(SQC)**, telle que décrite dans les procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale (Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'Investissements - publiées 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

L'évaluation des manifestations d'intérêt sera effectuée comme suit :

a) Expérience générale du Consultant (10 points)

Soit N1 le nombre d'année d'expérience générale du consultant :

N1 >= 20 ans :……note n1 = 10 points ;

10 ans< N1<20 ans :…….note n1 = (N1/20)*10 points ;

N1 < 10 ans :……note n1 = 0 point.

b) Expérience dans la réalisation des évaluations environnementales et sociales (études d'impact environnemental et social (EIES) et/ou Notices d'impact environnemental et Social (NIES) et/ou Plan de gestion environnementale et sociale (PGES)) de projets de développement (30 points)

Soit N2 le nombre de missions liées à la réalisation des évaluations environnementales et sociales (études d'impact environnemental et social (EIES) et/ou Notices d'impact environnemental et Social (NIES) et/ou Plan de gestion environnementale et sociale (PGES)) de projets de développement :

N2 = N2max :……note n2 = 30 points ;

N2 < N2max :……note n2 = (N2/N2max)*30 pts.

NB : N2max est le nombre maximum de missions liées à la réalisation des évaluations environnementales et sociales (études d'impact environnemental et social (EIES) et/ou Notices d'impact environnemental et Social (NIES) et/ou Plan de gestion environnementale et sociale (PGES)) de projets de développement.

c) Expérience confirmée dans la réalisation d'EIES et NIES dans le secteur de la distribution et Production d'énergie électrique (30 points)

Soit N3 le nombre de missions liées à la réalisation d'EIES et NIES dans le secteur de la distribution et Production d'énergie électrique :

N3 = N3max :……note n3 = 30 points ;

N3 < N3max :……note n3 = (N3/N3max)*30 pts.

N B: N3max est le nombre maximum de missions liées à la réalisation d'EIES et NIES dans le secteur de la distribution et Production d'énergie électrique.

d) Expérience confirmée dans la réalisation d'EIES et NIES dans les projets d'électrification rurale (20 points)

Soit N4 le nombre de missions liées à la réalisation d'EIES et NIES dans les projets d'électrification rurale :

N4 = N4max :……note n4 = 20 points ;

N4 < N4max :……note n4 = (N4/N4max)*20 pts.

N B: N4max est le nombre maximum de missions liées à la réalisation d'EIES et NIES dans les projets d'électrification rurale.

e) Expérience dans la réalisation des missions d'environnement dans la région saharienne (10 points)

Soit N5 le nombre de missions d'environnement dans la région saharienne :

N5 = N5max :……note n5 = 10 points ;

N5 < N5max :……note n5 = (N5/N5max)*10 pts.

N B: N5max est le nombre maximum de missions d'environnement dans la région saharienne.

La note globale N est définie comme suit :

N = n1 + n2 + n3 + n4 + n5

Le candidat qui obtient la note globale N la plus élevée sera invité pour présenter des propositions technique et financière.

V. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VII ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du Chef de file du groupement de Consultants (en cas de groupement) et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du Chef de file du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement signé par tous les membres du groupement qui montre que tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. Seuls les groupements dont les membres sont solidaires seront acceptés. Les candidatures présentées par des groupements dont les membres ne sont pas solidaires ne seront pas évaluées et seront écartés.
- Les références dites pertinentes qui correspondent aux qualifications techniques et à l'expérience en rapport avec les prestations demandées. Ces références dites pertinentes doivent impérativement être présentées dans un tableau correspondant au modèle qui suit :

A) Missions liées à la réalisation des évaluations environnementales et sociales (études d'impact environnemental et social (EIES) et/ou Notices d'impact environnemental et Social (NIES) et/ou Plan de gestion environnementale et sociale (PGES)) de projets de développement				
Objet de la mission	**Bénéficiaire**	**Pays**	**Adresse du bénéficiaire**	**Coût estimé des prestations confiées au candidat en US$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement)**
B) Missions liées à la réalisation d'EIES et NIES dans le secteur de la distribution et Production d'énergie électrique				
Objet de la mission	**Bénéficiaire**	**Pays**	**Adresse du bénéficiaire**	**Coût estimé des prestations confiées au candidat en US$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement)**
C) Missions liées à la réalisation d'EIES et NIES dans les projets d'électrification rurale				
Objet de la mission	**Bénéficiaire**	**Pays**	**Adresse du bénéficiaire**	**Coût estimé des prestations confiées au candidat en US$ (préciser**

				le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement)
D) Missions d'environnement dans la région saharienne				
Objet de la mission	**Bénéficiaire**	**Pays**	**Adresse du bénéficiaire**	**Coût estimé des prestations confiées au candidat en US$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement)**

Ces références doivent obligatoirement être étayées par des attestations des bénéficiaires.

L'attention des candidats est attirée sur ce qui suit :

- L'évaluation de l'expérience pertinente du candidat pour les critères B,C,D et E sera effectuée **uniquement** sur la base des informations fournies dans le tableau cité ci-dessus. Toute référence qui n'est pas indiquée dans ledit tableau ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt ;
- Le tableau regroupant les références pertinentes doit impérativement être signé et cacheté par le candidat ;
- Seuls les missions pour lesquels les candidats ont fourni des attestations de bonne exécution établies par les bénéficiaires desdites missions seront prises en compte lors de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- Pour permettre à la SOMELEC de vérifier éventuellement la véracité des attestations, les candidats sont tenus d'indiquer, pour chaque attestation fournie, l'adresse mail et le numéro de téléphone d'un responsable qui peut confirmer l'authenticité de ladite attestation ;
- Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.

VI. INFORMATIONS ET CLARIFICATION

Pour toute information complémentaire ou clarification, les soumissionnaires intéressés peuvent s'adresser par écrit à :

Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés de la SOMELEC

Direction Générale de la SOMELEC

Cellule Chargée des Marchés

Siège SOMELEC ; 4ème étage

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Nouakchott (Mauritanie)

Téléphone fixe : 00 222 45 29 03 89
Mail : cmsomelec@gmail.com

VII. DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SOMELEC** ou transmis par voie électronique au plus tard le **Jeudi 01 Février 2024 à 12 heures locale GMT**, à l'adresse ci-après :

Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés de la SOMELEC

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89
Email : cmsomelec@gmail.com;
Nouakchott (Mauritanie)

Le Dossier de candidature doit porter la mention suivante :

« Appel à manifestation d'intérêt n° 01/CMI/2024 pour le recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation de trois notices d'impact environnemental et social (NIES) pour l'électrification rurale de trois zones au sud-est de la Mauritanie

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT SOMELEC

Cheikh Abdellahi BEDDA